

MUNICIPALITE DE GIVRINS

PREAVIS MUNICIPAL No 31/2013

Point 7) de l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil Communal, mercredi 19 juin 2013, relatif à la **reddition des comptes 2012.**

Responsable du dossier : Philippe Zuberbühler

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Voici en détail les explications que le Conseil municipal peut fournir sur les comptes et l'exercice de l'année 2012.

Le compte de fonctionnement s'établit de la manière suivante :

		Charges	Produits
1	Administration générale	697'015.20	54'526.85
2	Finances	2'057'146.98	5'108'429.77
3	Domaines et Bâtiments	1'090'314.05	685'281.88
4	Travaux	860'872.55	530'140.20
5	Instruction publique et cultes	496'551.60	0.00
6	Police	232'265.85	25'834.35
7	Sécurité sociale	1'413'561.60	445'790.75
8	Services industriels	194'088.10	194'088.10
	Total	7'041'815.93	7'044'091.90
	Excédent de produits		2'275.97

Explications et commentaires

1. Administration Générale

10 **Autorités**

100 **Conseil communal**

Un dépassement de CHF 916,25 est enregistré par rapport au budget 2012, mais une baisse d'environ 30% par rapport aux comptes 2011. Les commissions ont travaillé normalement, mais la présidente et la secrétaire ont passé plus d'heures pour établir les procès-verbaux très riches en explications. Un poste 100.301 a été créé pour le revenu de la présidente, dépassant celui budgété et, dès lors, soumis à l'AVS. Ce revenu figurait auparavant dans le compte 100.301.1.

100 Municipalité

- 101.301 Les rétributions sont proportionnées à l'engagement de la Municipalité, en particulier avec la constitution de CAD Givrins SA qui a fortement occupé le syndic et deux municipaux, ainsi que le projet de la vente des droits de superficie. Certains municipaux ont suivi des cours importants pour bien assumer leur dicastère.
Ce dépassement représente au total environ 350 heures de travail.
- 101.306 Les frais de déplacement sont liés aux vacances supplémentaires ainsi qu'aux cours suivis par les municipaux. Le budget 2012 a été sous-estimé.
- 101.309 Les cours ont occasionné un dépassement de CHF 2'122.-, principalement par la motivation de notre municipale des eaux qui a suivi à Yverdon, un cours de formation professionnelle de « surveillant de réseau » qui s'étalait sur 6 jours de mi-mars à mai.

11 Administration

- 110.301 Le budget est respecté.
- 110.490 Administration imputation interne.
Le montant de CHF 33'000.- concerne le travail effectué par les employées pour le contrôle de l'habitant et le bureau des étrangers, qui figure sous 620.390.

12 Service de l'économat

- 120.310 Le dépassement du montant de CHF 15'800.40 budgété à CHF 11'500.- s'explique par le module de classeurs pour la sécurité au travail totalisant un montant CHF 1'420,75, l'achat d'enveloppes pour CHF 1'171,80 et surtout par le coût des photocopies en constante augmentation.
- 120.311 Economat achat machines et mobilier qui couvre le leasing de la photocopieuse est de CHF 2'950.40 inférieur au budget.

13 Service du Personnel, Assurances

- 131.303 Les charges d'assurances sociales sont stables pour les employés ; viennent s'ajouter celles des municipaux, de la présidente et de la secrétaire du Conseil communal.
- 131.304 Les charges prévoyances professionnelles sont inférieures au budget suite à des retours de Swisslife.
- 131.305 Les charges d'assurances professionnelles sont également inférieures au budget.

14 Service des intérêts généraux

- Sous cette rubrique, le total des chiffres correspond à quelques francs près au budget, avec une différence dans :
- 140.317 Intérêts généraux, manifestations : une économie d'environ CHF 9'800.- sur les CHF 45'500.- budgétés.
- 140.318.1 Intérêts généraux, honoraires d'avocats, sécurité SDIS / service des intérêts généraux : un dépassement de CHF 12'339.25 s'explique par un solde du Conseil Régional pour l'étude de faisabilité d'un site sportif intercommunal à Genolier, les honoraires de la 2^{ème} étape de la réorganisation de nos archives communales par la société Pro Archives Conseils, les honoraires de Maître Pittet, avocat, qui défend nos intérêts dans les procédures en cours, et les honoraires d'un fiduciaire conseil pour les préavis relatifs au projet de chauffage à distance (CAD) et à la vente des DDP à la Chèverrie.

15 Affaires culturelles, loisirs

150.365 Le dépassement de CHF 6'974.- se justifie par un versement exceptionnel de CHF 1'500.- pour le 34^{ème} Giron de la Dôle à Givrins, un don de CHF 1'000.- à Nyon basket-ball, un don de CHF 1'000.- pour la 106^{ème} assemblée et concours cantonal des sapeurs-pompiers à Genolier, une participation de CHF 1,250.- au réseau écologique « la frontière » et une participation exceptionnelle de CHF 1'352.- pour une journée de ski à la Dôle pour les enfants de l'école de Givrins.

16 Tourisme

160.352 Les taxes de séjour, dont le 85% est versé au Conseil Régional et le 7,5% à l'Office du tourisme sont en continuelle augmentation.

160.381 Seul le 7,5%, soit CHF 217.90, est versé en attribution réserve tourisme sur le 9280.6.

18 Transports publics

Sous cette rubrique, le total des chiffres correspond, à quelques francs près, au budget. On peut juste signaler la vente des cartes journalières CFF à CHF 40.-, totalisant des recettes pour CHF 15'720.-, ce qui représente 393 cartes vendues sur 730 achetées au prix de CHF 21'385.-, soit un coût à charge de la commune de CHF 5'665.-.

19 Service informatique

Cette année, les dépenses sont inférieures de CHF 4'412,15 sur le budget, malgré l'attribution de CHF 5'000.- sur le fonds de réserve afin de prévoir un futur remplacement de notre serveur ou des frais imprévus tout en respectant le budget.

2. Finances

20 Comptabilité

Les chiffres sous cette rubrique sont en ligne avec les comptes de l'année précédente et inférieurs en charge de CHF 2'661.60 avec le budget.

21 Impôts

210.318 Honoraires de perceptions.

Montant facturé par l'Administration cantonale des impôts (ACI) sur la base du nombre de tâches effectuées et un pourcentage sur les impôts encaissés.

210.319 Imputation forfaitaire sur modifications de taxations antérieures.

Ce montant imprévisible de CHF 15'760,43 de charges n'est pas budgété.

210.329 Intérêts rémunérateurs.

Intérêts rémunérateurs ou compensatoires crédités aux contribuables qui sont inférieurs de CHF 6'746.34 au budget.

210.330 Défalcatons.

Concerne des abandons de soldes ou des corrections d'arriérés effectués par l'ACI, ce montant est inférieur de CHF 3'402,83 au budget.

210.400 Impôt sur le revenu 2012 : en remontée selon les comptes 2011 de CHF 953'093,85 mais de seulement CHF 70'902,85 par rapport au budget 2012.

210.400.1 Impôt sur la fortune : légèrement inférieur de CHF 42'203,96 au budget.

210.400.2 Impôt à la source : inférieur de CHF 10'415,66

- 210.400.3 Impôt spécial étrangers : en augmentation constante comme en 2011 et nettement en dessus du budget sous cette rubrique avec un dépassement de CHF 336'150,60. Cette différence est due à la vente de propriétés à des étrangers imposés au forfait en accord avec le canton.
- 210.401.1 Impôt sur le bénéfice des personnes morales : inférieur de CHF 9'948,80 au budget.
- 210.402 Impôts fonciers supérieurs au budget de CHF 25'250,95.
- 210.404 Impôt droits de mutation pour un montant de CHF 118'293,15 supérieur au budget. Le 50% de cet impôt est restitué à l'Etat dans le cadre de la péréquation.
- 210.422 Impôt intérêts moratoires, intérêts de retard ou compensatoires pour les PP ou PM qui payent leurs impôts en retard pour un montant de CHF 34'508.82 supérieur au budget.
- 210.441 Impôt sur les gains immobiliers pour un montant de CHF 182'628.- supérieur au budget. Le 50% de cet impôt est restitué à l'Etat dans le cadre de la péréquation.
- 210.441.1 Impôt sur les frontaliers pour un montant de CHF 29'124,90 supérieur au budget.

22 Service financier

- 220.352 Montant des acomptes versés pour 2012 pour la péréquation selon le budget + CHF 2.-.
- 220.380 Montant de CHF 170'000.- attribué au fonds de réserve pour la péréquation en prévision de l'arrivée tardive du décompte définitif 2012 qui sera envoyé en automne seulement par le canton, et qui va être négatif au vu de la rentrée d'impôts 2012.
- 220.411 Ristourne sur la taxe Co2, basée sur la masse salariale.
- 220.422 Revenus patrimoine financier.
Revenus sur intérêts créditeurs auprès de La Poste, BCV et UBS.
- 220.452.1 Fonds de péréquation 2011 ; la commune a reçu le montant de CHF 190'967.- en retour sur les acomptes versés.

220 Intérêts sur dettes à court et à long terme

Les intérêts débiteurs sont inférieurs au budget de CHF 63'017,59 étant donné les renouvellements de prêts et remboursements ainsi que des taux d'intérêt très bas.

23 Amortissement réserve

- 230.332** Nous avons amorti du patrimoine administratif pour CHF 11'500.- de participation pour les travaux à l'église catholique de Nyon, pour CHF 1'400.- de titres à Télé-Dôle SA, pour 35'860.70 de titres à l'ACP Trélex et en une fois pour notre participation de CHF 100'000.- à « Plein Sud SA » selon préavis.
- 230.380.3** Nous avons attribué CHF 400'000.- au fonds de réserve « travaux futurs » étant donné que nous n'avons pu créer le fonds de réserve « entretien et développement du patrimoine », la vente des DDP ayant été refusée en votation populaire.

3. Domaines et Bâtiments

31 Terrains

Rien de particulier à signaler.

320 Forêts

320.314 Des sapins ont été replantés dans la plantation des sapins de Noël afin de continuer la traditionnelle vente sur pied ainsi que l'entretien de la place.

320.318 Le montant de CHF 320.00 provient de la location et de l'entretien des toilettes mobiles installées en provisoire vers le terrain de pétanque, près du local des bûcherons et du hangar à plaquettes.

320.319 Ce sont les cotisations à la coopérative la Forestière, à Lignum-Vaud, à l'Association pour la promotion du bois et à Bois du Jura, association Franco-Suisse pour la valorisation du bois d'altitude.

320.352 Les comptes du groupement forestier La Colline ont été acceptés par l'assemblée générale le 22 avril 2013. La participation pour la commune se monte à CHF 124'358.79.

321 Pâturages

L'entretien des chalets a respecté le budget ; seul un dépassement de CHF 3'861,16 est dû aux réparations des clôtures aux Piles et à la Givrine. Par contre un revenu de CHF 28'117.63 supérieur au budget est enregistré grâce à la vente de bois au Solier et à une subvention pour les murs en pierres sèches.

35 Bâtiments communaux

Rien de particulier à signaler ; l'entretien habituel a été effectué.

350.332 Nous avons fait des amortissements exceptionnels pour un montant de CHF 259'670.85 qui se compose comme suit : CHF 8'500.- pour le solde de la dette du « Casino », CHF 76'872,85 pour la restauration et l'entretien de l'appartement à la route de la Bellangère 4, CHF 68'598.00 pour le solde de l'étude pour le remplacement de la chaudière à bois avec extension au privé, préavis 49 du 8.12.2009, et enfin CHF 105'700.- sur l'appartement des combles à la route de la Bellangère 4, (transformation 1993).

350.380 Fonds de réserve pour le bâtiment communal selon préavis No 56 pour un montant de CHF 20'550.-.

350.380.1 Attribution au fonds de réserve bâtiments de CHF 10'893.80 non budgétée, ce qui porte le fonds à CHF 84'000.-.

350.423 Une diminution de loyer se justifie par l'ancienne classe d'école à la route de la Bellangère 4 qui a été louée jusqu'en juin à l'Oursin Câlin et qui, depuis, a été restaurée en Salle des Sociétés, mise à disposition des sociétés locales gratuitement.

4. Travaux

41 Service Technique Intercommunal

Les montants sous ces rubriques sont dépendants des demandes de permis de construire, donc difficilement prévisibles. Ils sont refacturés aux propriétaires lors de la délivrance du permis de construire.

42 Routes

420.318 Urbanisme, honoraires ingénieurs et géomètres comprenant les honoraires du bureau Bovard & Nickl SA pour l'entretien de notre S.I.T. (Service d'Information sur le Territoire). Les comptes sont inférieurs au budget.

430.331 Ce montant représente CHF 16'264,75, pour l'amortissement obligatoire de notre Multicar et CHF 300'000.- pour l'amortissement des travaux sur les routes du centre du village selon préavis N° 54 du 21.06.10, prélevé sur le fonds de réserve route.

430.436 Des privés ont demandé le déneigement de leur cour par l'employé communal, service facturé en fin de saison, CHF 1'042.50 non budgétés.

44 Parcs, promenades, cimetière

440.314 Parcs, promenades, cimetière, entretien : un dépassement dû à la réfection du mur et à la plantation d'arbres au cimetière, ainsi qu'à une taille importante aux Grands Records par un professionnel.

45 Ordures ménagères et déchetterie

Rien de particulier à signaler ; le budget est respecté.

46 Réseaux d'égout, d'épuration

460.314 Epuration, stations & conduites, ce poste est nettement inférieur au budget étant donné les travaux effectués au centre du village et le recaptage de nos sources communales, financés selon les préavis en cours.

460.381 Ce compte doit s'équilibrer, une attribution de CHF 57'534,45 sur financements spéciaux épuration des eaux 9280.2 a été provisionnée.

460.434.2 Les taxes d'épuration ont été surestimées, elles sont calculées en fonction de la consommation d'eau et déduites de l'eau d'arrosage pour ceux qui ont installé un compteur séparé pour l'extérieur.

5. Instruction publique et cultes

51 Enseignement primaire

Rien de particulier à signaler.

52 Enseignement secondaire

520.352 Groupement scolaire secondaire.

Les coûts de l'enseignement secondaire sont bien maîtrisés ; ils ont été acceptés par le Conseil intercommunal dans sa séance du 10 avril 2013.

53 Enseignement spécialisé

530.351 Chiffres qui font partie de la facture sociale.
Montant des acomptes versés selon budget.

6. Police

60 Administration

600.351.1 Police, contrat de prestations est le montant que l'Etat nous facture pour notre participation de CHF 149'948.- qui représente 3,14 points d'impôts et qui devait être compensé avec la bascule de 2 points pour la commune.

62 Contrôle des habitants

620.318 Les chiffres sous cette rubrique dépendent du nombre de prestations fournies à nos habitants.

620.431 Ce chiffre représente les émoluments perçus pour les prestations du contrôle des habitants.

65 Défense contre l'incendie

650.352 Les coûts pour le SDIS des trois communes de Trélex, Givrins et Genolier sont en dessous du budget et de 10% inférieurs aux comptes 2011.

66 Protection civile

Ce compte doit s'équilibrer.

660.352 Le coût par habitant est quelque peu inférieur à celui porté au budget mais en ligne avec les comptes de l'année précédente.

7 Sécurité sociale

71 Service social

710.365.1 Il est très difficile de prévoir les charges sous cette rubrique liées aux nombres d'enfants accueillis dans les différentes structures ainsi que la situation financière des parents.

710.452 Remboursement sur les acomptes payés.

719.452.1 Idem.

72 Prévoyance sociale cantonale

720.451 Ce montant nous a été restitué lors du décompte final pour l'année 2011 : CHF 444'647.-

8 Services Industriels

81 Service des Eaux

Ce compte doit s'équilibrer.

810.314 Entretien stations et conduites, ce poste est plus onéreux que prévu suite à la réparation d'une conduite qui a gelé pendant l'hiver rigoureux. Le coût de ces travaux non budgétés se sont élevés à CHF 13'326.55.

810.331 Amortissement eau obligatoire, ce poste comprend tous les amortissements obligatoires de nos ouvrages existants ; le recaptage de nos sources en cours va augmenter ce poste de CHF 25'350.- comme prévu au budget 2013.

810.332 Un amortissement du patrimoine administratif non budgété de CHF 50'726,80 permet d'amortir totalement les crédits accordés pour les différentes études pour le recaptage de nos sources communales.

- 810.434 La différence du montant des taxes de raccordement entre budget et comptes provient des nouvelles constructions ; ce chiffre ne saurait être évalué lors de l'établissement du budget.
- 810.481 Afin d'équilibrer le compte 81 Service des eaux, un prélèvement financier de CHF 59'268.45 a été effectué sur le compte Fonds de réserve eau sous pression 9280.1.

Conclusions

A l'examen du bouclage des comptes de l'année 2012, nous constatons un excédent de produits de CHF 2'275.97 tout en augmentant les fonds de réserve et en effectuant des amortissements supplémentaires ; toutefois, il faut tenir compte des remarques suivantes :

- Nous avons reçu en 2012 un montant de CHF 635'614.- en retour sur les acomptes que nous avons versés pour la facture sociale et la péréquation de l'année 2011.
- Le bouclage des comptes 2012 n'est en fait pas définitif si nous tenons compte du décompte final de la péréquation et de la facture sociale qui aura lieu cet automne. Cette année, étant donné l'augmentation de rentrée d'impôts et la diminution de la péréquation et de la facture sociale pour 2012, il faut s'attendre à un complément à payer qui devra être financé par notre fonds de réserve péréquation qui se monte aujourd'hui à CHF 475'000.- et qui ne va certainement pas être suffisant.

Pour conclure, la Municipalité tient à remercier Mme Dominique Bory, Boursière, pour son excellent travail et la bonne tenue des comptes communaux.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Givrins :

vu le préavis No 31/2013 relatif à la reddition des comptes 2012,
ouï le rapport de la Commission de gestion,
attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

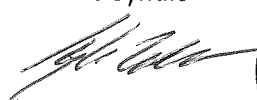
décide

1. d'approuver les comptes et le bilan tels que présentés,
2. de donner décharge au Conseil municipal ainsi qu'à la Boursière pour les comptes et la gestion de l'année écoulée.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 14 mai 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Philippe Zuberbühler



La Secrétaire



Anne-Marie Dick

Annexes : Bilan - Comptes 2012
Rapport de gestion 2012/Municipalité
Rapport de gestion 2012/La Colline
Rapport SDIS GGT 2012